



CONSULAT GÉNÉRAL DE SUISSE  
SAIGON

an	MB	CF			c/a
Date	S. I.				
Visé	MS				
EPD		5. Jan. 1971			
Ref. J.B. 15. 11. Vietnam. 1.					

SAIGON, le 23 décembre 1970

26, rue Gia-Long  
Boîte postale 466  
Tél. 22.396

Réf.: 332.0 - JPW/ms

*Kopieren gegen ein JR + UT.*

A la Division des Affaires Politiques  
du Département politique fédéral

CONFIDENTIEL

Saigon et les relations  
Suisse - R.D.V.N.

B e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

Au cours d'un dîner, le Ministre des Affaires Etrangères, M. TRAN VAN LAM, m'a pris à part pour m'exprimer "la préoccupation que lui causent des rumeurs sur une prochaine reconnaissance du régime d'Hanoi par la Suisse". Il m'a déclaré à ce sujet ce qui suit :

"La reconnaissance de la RDVN en ce moment embarrasserait le Gouvernement de la République du Vietnam. Elle ne pourrait pas manquer d'être exploitée, à l'extérieur comme une approbation de la politique de la RDVN et, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, comme une défaite du Gouvernement de la RVN". (= allusion à la campagne électorale déjà virtuellement entamée pour les élections présidentielles de septembre 1971).

Relevant que rien n'est plus éloigné de son esprit que de chercher à s'immiscer dans la manière de juger du Gouvernement fédéral, il souligne qu'il "ne fait que se permettre de faire part amicalement des soucis que cause cette question à Saigon". C'est du reste la raison pour laquelle il n'a pas voulu me convoquer pour une démarche officielle.

Comme nous avons été interrompus, M. Lam m'a repris à part plus tard dans la soirée pour préciser :

"Pendant la conférence de Paris, la reconnaissance de la RDVN par la Suisse donnerait à Hanoi un atout de propagand-



de d'autant plus fort que la stricte neutralité de la Suisse serait à coup sûr exploitée par les communistes comme une preuve que les pays neutres et objectifs approuvent leur attitude et leur action en Indochine".

Outre nos arguments connus (cf. notice Miesch 18.11.70), je relevai encore que a) la pratique permanente de la Suisse en matière de reconnaissance démentait une telle interprétation, et b) que la Conférence de Paris pouvant durer encore fort longtemps sans résultat, subordonner à sa conclusion une éventuelle reconnaissance de la RDVN équivaldrait à se priver de toute liberté d'action pour une période indéterminée, ce qui est exclu.

M. Lam fit valoir qu' "entre les motifs réels et objectifs à la base d'une éventuelle reconnaissance, d'une part, et, d'autre part, l'interprétation qui en fait lui serait donnée par les communistes servis par une presse mondiale regrettablement partielle, il y a malheureusement place pour beaucoup de propagande déformant l'éventuel geste suisse. Même s'il n'y avait pas ce biais pro-vietcong et anti-Saigon de la plupart des news media, toute reconnaissance en cette période politiquement cruciale sera, qu'on le veuille ou non, vue comme une prise de position."

"Voyez l'Indonésie," poursuit-il à l'appui de ses dires, "elle a une Ambassade à Hanoi et rien ici, situation héritée de Soekarno. Actuellement, nos relations avec Djakarta sont devenues excellentes, mais l'Indonésie pense que nous reconnaître maintenant serait interprété comme un affront à Hanoi. Nous le comprenons et l'acceptons. Cela vaut a contrario pour la reconnaissance de la RDVN par la Suisse. Et voyez la France, j'ai vu trois fois M. Schumann dans un esprit des plus cordiaux, bien différent de l'atmosphère existant sous de Gaulle. Mais Paris estime qu'une reprise actuellement des relations diplomatiques France - RVN serait inopportune et mal interprétée. Nous comprenons Paris comme nous comprenons Djakarta en ce qui concerne les relations diplomatiques indonésiennes et françaises avec notre RVN. Je me permets



d'espérer que vous nous comprendrez aussi en ce qui concerne vos relations diplomatiques avec la RDVN."

Cet "entretien occasionnel amical" ne pouvait être que cordial, et M. Lam a accueilli avec courtoisie et ouverture mes répliques et mon exposé de notre manière de voir, sur lesquels il est superflu que je m'étende ici. Il est cependant clair que Saigon serait considérablement affecté par une reconnaissance d'Hanoi en pleine campagne électorale et alors que les communistes, gênés militairement, mettent tous leurs espoirs dans leur action politique extérieure et intérieure.

Les dires de M. Lam montrent aussi qu'aux yeux du gouvernement sud-vietnamien, l'élévation simultanée de notre Consulat général à Saigon au rang d'Ambassade ne constituerait, du moins actuellement et dans un avenir immédiat, pas la compensation possible que je mentionnais dans ma lettre du 26.11.70. La note positive que j'avais envisagée sous cet angle en fin de ladite lettre du 26.11.70 doit donc être considérée pour le moment comme "Zukunftsmusik" en ce qui concerne l'attitude psychologique de la RVN dans cette question.

Quant aux Etats-Unis, je répète que, me basant sur ce que je vois, entends et apprends ici sur Washington de l'Ambassadeur Bunker et de ses services, je crois quant à moi que la démarche de M. Moffat auprès de M. Châtelain le 8 octobre reflète une attitude qui est partie intégrante d'une politique dont Nixon entend bien faire reconnaître qu'elle est "la" politique vietnamienne des USA, et non pas l'un, provisoirement dominant, des aspects changeants d'un ensemble d'opinions divergentes sur le Vietnam.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma haute considération.

